



HAL
open science

Le genre dans la conquête du pouvoir : l'hétérogénéité des identités politiques dans le discours électoral contemporain (1958-2007)

Magali Guaresi

► **To cite this version:**

Magali Guaresi. Le genre dans la conquête du pouvoir : l'hétérogénéité des identités politiques dans le discours électoral contemporain (1958-2007). *Semen - Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 2018, 10.4000/semen.10758 . hal-02067962

HAL Id: hal-02067962

<https://hal.science/hal-02067962v1>

Submitted on 16 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Semen

Revue de sémio-linguistique des textes et discours

44 | 2018

Le genre, lieu discursif de l'hétérogène

Le genre dans la conquête du pouvoir : l'hétérogénéité des identités politiques dans le discours électoral contemporain (1958-2007)

Magali Guaresi



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/semen/10758>

DOI: 10.4000/semen.10758

ISSN: 1957-780X

Publisher

Presses universitaires de Franche-Comté

Electronic reference

Magali Guaresi, « Le genre dans la conquête du pouvoir : l'hétérogénéité des identités politiques dans le discours électoral contemporain (1958-2007) », *Semen* [Online], 44 | 2018, Online since 24 May 2018, connection on 26 February 2020. URL : <http://journals.openedition.org/semen/10758> ; DOI : 10.4000/semen.10758

This text was automatically generated on 26 February 2020.

© Presses universitaires de Franche-Comté

Le genre dans la conquête du pouvoir : l'hétérogénéité des identités politiques dans le discours électoral contemporain (1958-2007)

Magali Guaresi

Introduction

- ¹ Historiquement, la représentation politique en France s'est fondée sur l'idée de l'homogénéité du corps souverain : l'égalité politique reposait sur le postulat de la similarité ontologique entre les citoyens, départis de tous leurs attributs distinctifs pour accéder à l'universel (Sénac 2015). Mais en refusant aux femmes l'accès à la citoyenneté active, la démocratie représentative naissante les empêche de prétendre au groupe des semblables (Fraisie 1995). Par cette exclusion des femmes, la citoyenneté, idéalement neutre, se teinte d'attributs masculins en même temps que le féminin est pensé en contradiction avec le politique. Tant et si bien que lorsque les Françaises obtiennent l'égalité politique dans le droit, en 1944, elles continuent de subir durablement des mécanismes de discrimination dans les instances de la République. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la place minoritaire que les femmes occupent, encore aujourd'hui, au pouvoir. Alors que la Constitution exige qu'un égal accès aux charges et fonctions électives soit fait aux deux sexes depuis 2000¹, les femmes politiques restent peu nombreuses dans les assemblées élues au suffrage uninominal ou sont encore souvent cantonnées aux « seconds rôles » dans les institutions féminisées à parité (Coulomb-Gully 2016)².
- ² Partant cet article vise à expliquer la sous-représentation persistante des femmes à l'aune du genre, c'est à dire du système qui signifie la bi-catégorisation des sexes et des valeurs qui y sont associées (Achin & Bereni 2013) en faveur du masculin et à la défaveur du féminin. Sans postuler une dualité binaire, stable voire essentialisante, cet

article entend décrire les identités politiques des représentant.es de la nation à l'aune de leur hétérogénéité intrinsèque. Si les luttes de classement d'un espace du genre sont certes structurées par deux grands pôles – celui des féminités et celui des masculinités – elles n'en sont pas moins complexifiées dans leur intersection avec le champ politique (Arambourou 2014 : 215). Le constat est anciennement admis pour ce qui concerne les femmes (Riot-Sarcey 1995) ; il est plus récent pour les hommes. Depuis les années 2000, les travaux en histoire, en sciences politiques ou encore en analyse du discours (Bonnafeux 2003, Coulomb-Gully & Rennes 2010) ont cherché à décrypter les conditions de félicité des identités des femmes en politique, en tension entre les prescriptions de rôles traditionnellement viriles du métier politique et le stigmate historique du sexe féminin dans ce champ. Plus récemment, dans le contexte paritaire, ce sont les masculinités qui ont cessé de fonctionner comme un capital implicite, allant de soi, pour apparaître comme des constructions historiques et des langages politiques multiples et disputés dans la course pour la conquête du pouvoir (Achin et Bargel 2013 ; Arambourou 2014).

- 3 En tant que système de règles, de codes, de représentations, le genre fonctionne donc comme une « grammaire »³ pour imposer, légitimer et hiérarchiser les identités politiques des élu.es ; par là, il entretient des liens étroits avec le langage (Butler 2005, Greco 2014). Sans s'y réduire⁴, le genre trouve dans l'ordre du discours l'une de ses meilleures traces et l'un de ses facteurs les plus efficaces. En effet, les discours sont informés par les réalités sociales de leurs conditions de production mais ils sont également des acteurs de la configuration voire de l'accomplissement des faits sociaux (Guilhaumou 2006). Aussi, c'est dans le langage d'une époque que s'inscrivent les rapports sociaux de sexes, que sont réifiées les catégories, que se perpétuent ou au contraire se transforment les antagonismes. En politique où le discours bénéficie assurément d'un statut central, cette affirmation est d'autant plus impérieuse. L'essentiel des activités, de la conquête à l'exercice du mandat, se résume à des prises de parole. Réciproquement, le discours politique détient une dimension performative évidente (Austin 1970). S'exprimer, lorsque l'on est un.e responsable politique n'est jamais sans effet sur le réel. La parole politique co-construit le monde qu'elle décrit, elle suscite le rejet ou l'adhésion ou encore elle configure le sens des événements. Plus particulièrement, le discours est le lieu et l'agent de l'invention identitaire des locutrices et des locuteurs, de la constitution de leur position de sujets politiques et de leur autorité. L'identité politique est avant tout une représentation que l'on se fait de soi et en tant que telle, elle est essentiellement médiée par du langage (Mayaffre 2003).
- 4 Pour ces motifs, la parole des responsables politiques apparaît comme un observatoire privilégié des identités politiques dans leur hétérogénéité genrée constitutive. C'est ce postulat que nous étayerons dans cette contribution consacrée au discours électoral des député.es élu.es au Palais Bourbon – bastion masculin historique – sous la Cinquième République. Pour ce faire, un corpus de professions de foi rédigées lors des élections législatives tenues entre 1958 et 2007 a été constitué. Il rassemble la quasi-totalité des tracts électoraux écrits par les députées ainsi qu'un échantillon raisonné de textes d'hommes élaborés dans des conditions chronologiques, géographiques et politiques comparables⁵. L'ensemble possède d'abord l'avantage de constituer une norme de la parole électorale des futur.es député.es en pratique : loin d'être seulement un catalogue de mesures, ce texte est l'un des vecteurs privilégiés de la performance d'une personnalité politique. Il résume l'ensemble des valeurs, des représentations, des engagements des candidates⁶. Par ailleurs, le corpus présente l'atout de se prêter, de

façon rigoureuse, au traitement instrumenté par la statistique et par l'informatique qui s'impose aujourd'hui en sciences humaines et sociales, pour le dépouillement de vastes ensembles de données textuelles (Mayaffre 2004). Pour décrire les représentations langagières des féminités et des masculinités dans les proclamations électorales, une analyse logométrique faisant contraster les textes des femmes et des hommes au fil des scrutins a en effet été menée. Cette méthode de lecture vise dans une double approche, quantitative et qualitative, à rendre compte de saillances linguistiques susceptibles de nourrir les interrogations historiennes et de baliser des parcours interprétatifs contrôlés et reproductibles. Sans jamais risquer de s'abandonner à un néo-positivisme où la preuve mathématique prétendrait administrer l'hypothèse historico-politique, les résultats tirés de l'observation instrumentée du corpus constituent des chevilles interprétatives pour tenter de saisir le fonctionnement du genre.

- 5 Deux pistes majeures de réflexion seront suivies. La première montrera en quoi les identités politiques des candidates à la députation fonctionnent, structurellement, comme des entités hybrides, tentant à la fois de donner des gages aux modèles du « bon candidat », culturellement associés au masculin, tout en composant avec les représentations dévaluées des féminités dans l'ordre politique. Une analyse diachronique des candidatures sur cinquante années – selon une chronologie endogène au corpus – complexifiera l'approche de l'hétérogénéité des féminités politiques contemporaines, à l'aune de trois contextes historico-discursifs successifs. Le second axe de l'article s'attachera aux traces discursives qui reflètent et performant les masculinités dans une hétérogénéité relativement inédite depuis la mise en place de la parité au début du XXI^e siècle.

1. Les féminités : une hétérogénéité structurelle face au masculin politique

- 6 Avant de décrire les féminités dans leur hétérogénéité – chronologique, partisane ou individuelle – l'analyse en synchronie de l'ensemble des professions de foi du corpus permet d'établir les structures fortes du genre dans l'acte de candidature contemporain. La comparaison statistique binaire (femmes *versus* hommes) parvient à repérer des constances discursives caractérisant de façon significative la parole des deux groupes⁷. Parmi elles, la sur-utilisation de « femme » (+9,5) dans le corpus des candidates et d'« homme » (+3,5) dans le corpus des candidats permet de rendre compte des grands traits des féminités et des masculinités, en synchronie, sur un empan chronologique mi-séculaire.
- 7 Loin de considérer ce résultat comme un truisme dénué de sens politique, selon lequel chacun des membres des deux sexes ferait référence « naturellement » à son identité sexuée, il faut au contraire observer ces catégories telles qu'elles se construisent dans le discours. Ici, l'étude est d'autant plus nécessaire que l'on sait que les deux mots – femme et homme – n'ont pas le même statut dans la langue française (Michard 1996, Michel 2017). Reste que, comme l'affirme Claire Michard (2012 : 26), « les termes lexicaux signifiant les notions de “femmes” et d’“hommes” n’ont que des propriétés potentielles et [...] ce sont les types de déterminations linguistiques des énoncés à l'intérieur desquels ils sont insérés qui leur attribuent des propriétés réelles. [...] ces propriétés ne seront actualisées, construites que dans certains énoncés par certains choix linguistiques ».

- 8 L'analyse des catégories sexuées en discours trouve une voie de félicité dans le repérage des co-occurrences des lemmes « femme » et « homme ». On sait, avec (Rastier 2001) notamment, que le sens ne naît qu'en contexte. Or, la co-occurrence apparaît comme le contexte minimal d'un terme nécessaire à sa compréhension. Là où le mot seul est souvent ambigu, le mot associé à un autre voit son sens se préciser. En généralisant le propos, on peut affirmer que le profil co-occurentiel d'un mot, donné par le calcul systématique de toutes ses attirances et répulsions lexicales significatives, constitue son contexte minimal formalisable objectivé par la statistique, nécessaire à l'interprétation sémantique (Mayaffre 2008). Ici, le repérage statistique des termes significativement associés aux lemmes « femme » dans le corpus des candidates et « homme » dans le corpus des candidats rend compte des représentations langagières très différentes qui encadrent les féminités et les masculinités dans le discours politique⁸.

Figure 1 : Co-occurents de « femme » et d'« homme » dans le corpus Candidates versus Candidats (1958-2007)

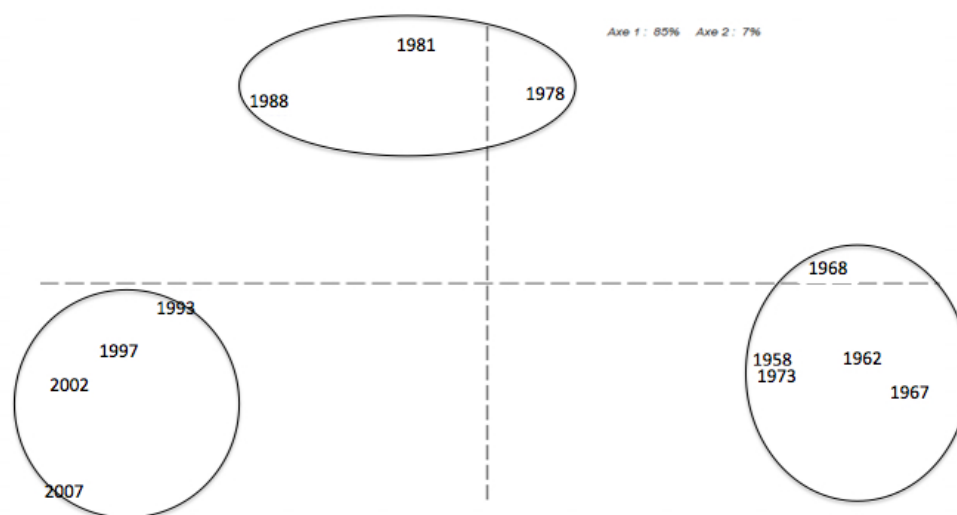
Co-occurents de « femme »				Co-occurents d'« homme »			
lemmes	score	lemmes	score	lemmes	score	lemmes	score
homme	25,99	familial	5,85	femme	37,58	exclusive-ment	5,99
veuf	20,72	agir	5,77	terrain	10,39	craindre	5,99
féminin	13,4	humanité	5,72	intellectuel	8,72	gaullisme	5,59
mère	12,99	sang	5,77	militaire	8,37	section	5,59
famille	10,97	proche	5,53	conviction	8,3	société	5,54
droit	10,63	député	5,36	croyance	7,81	chef	5,35
égalité	10,12	candidature	5,32	redouter	7,45	rentabilité	5,23
parité	9,94	sénateur	4,98	proche	7,28	technicien	5,23
enfant	8,91	professeur	4,98	aveugle	6,67	liberté	5,17
majoration	8,8	avortement	4,92	barricade	6,67	actif	5,17
allocation	8,56	contraceptif	4,92	fluctuation	6,67	humaniste	5,07
guerre	8,27	expérience	4,83	putsch	6,67	collaborer	5,07
réversion	7,89	contraception	4,78	progrès	5,6	durer	4,93
divorcé	7,8	entrer	4,72	inébranlable	6,56	déstabiliser	4,93
réévaluation	7,46	jeune	4,7	raisonné	6,56	bafouer	4,93
orphelin	7,46	complémentaire	4,63	persister	6,23	taire	4,93

représen-tation	6,91	sensibilité	4,6	sauver	6,17	composer	4,93
garde	6,77	rencontrer	4,6	sacrifier	5,87	philoso-phonique	4,93
foyer	6,68	ménage	4,57	cure	5,97	électoral	4,16
marier	6,19	célibataire	4,57	échapper	5,9	pouvoir	4,13
parlement	5,9	attentive-ment	4,57	climat	5,76	marxiste	4,08

- 9 Sans entrer dans l'analyse détaillée de ces environnements lexicaux, il apparaît nettement que deux discours bien distincts s'articulent aux deux mots-pôles « femme » et « homme ». En effet, se dire « homme » ou parler des « hommes » entraîne l'utilisation d'un vocabulaire politique générique. Les locuteurs se qualifient d'« homme de terrain », de « conviction » ou encore de « progrès ». Ils se pensent dans leur rapport au « pouvoir », à la lutte idéologique (« militer », « gaullisme », « marxisme »), à la « société », au monde économique (« rentabilité », « cure [d'austérité] ») ou encore à des valeurs « philosophiques » (« intellectuel », « croyance », « liberté »). Tendanciellement, la lexicalisation de la catégorie « homme » témoigne de la forte association entre masculin et politique. Dans le discours électoral, le pôle masculin se voit attribuer les principes de raison, d'action, et d'autorité consubstantiels des représentations de l'individu politique tel qu'elles s'élaborent à la fin du 18^e siècle (Connell 1995). L'*ethos* des députés contemporains continue de s'inscrire fondamentalement dans une virilité-privilège ou hégémonique qui n'a pas besoin d'être activement et ostensiblement exploitée, revendiquée ou mobilisée.
- 10 Le discours combiné au lemme « femme » se révèle bien différent. Structurellement, les présentations de soi des impétrantes signifient les résistances à penser les femmes dans leur individualité politique, au même titre que les hommes⁹. La catégorie « femme » renvoie plutôt à des individualités tronquées, imparfaites ou encore spécifiques ; elle s'énonce essentiellement au sein de la famille (« veuf », « famille », « foyer »), dans les rôles reproductifs (« mère », « enfant », « contraception ») ou encore dans le cadre des rapports de pouvoir sociaux qui les distinguent (dont témoignent les « allocations », les pensions de « réversion », la « parité »). En somme, là où les hommes et les représentations de la masculinité se construisent comme des universaux neutres – non marqués par le sexe ou les spécificités sociales –, les femmes et les féminités apparaissent comme l'unique sexe marqué. En politique, les féminités fonctionnent comme des entités hétérogènes par excellence, c'est à dire comme des éléments d'une autre nature, face à l'homogénéité supposée du corps souverain, dont les masculinités constitutives sont masquées.
- 11 L'analyse des lignes de forces des candidatures des député.es, robustes face aux variations chronologiques, partisans ou individuelles, montre une asymétrie genrée fondamentale des identités politiques : les discours signifient l'hétérogénéité, l'altérité, la marginalité des subjectivités politiques développées par les femmes. Reste que cette tendance forte, qui traverse la Cinquième République, doit être mise à l'épreuve du temps pour mettre au jour les discontinuités, les mutations et les hybridations des identités discursives à l'œuvre au fil des scrutins.
- 12 2. L'hétérogénéité des féminités politiques à l'épreuve du temps

- 13 Une seule observation du corpus de professions de foi féminines par les outils d'exploration et de classification de la logométrie suffit à rendre compte de l'évolution des discours et par là des modalités de construction identitaire hétérogène des députées en fonction des contextes historico-politiques successifs. Produite sur l'ensemble du vocabulaire des professions de foi, dans un corpus divisé selon les 12 années électorales successives, la présente analyse factorielle des correspondances (AFC) (Figure 2) rend compte de l'information essentielle du corpus¹⁰.

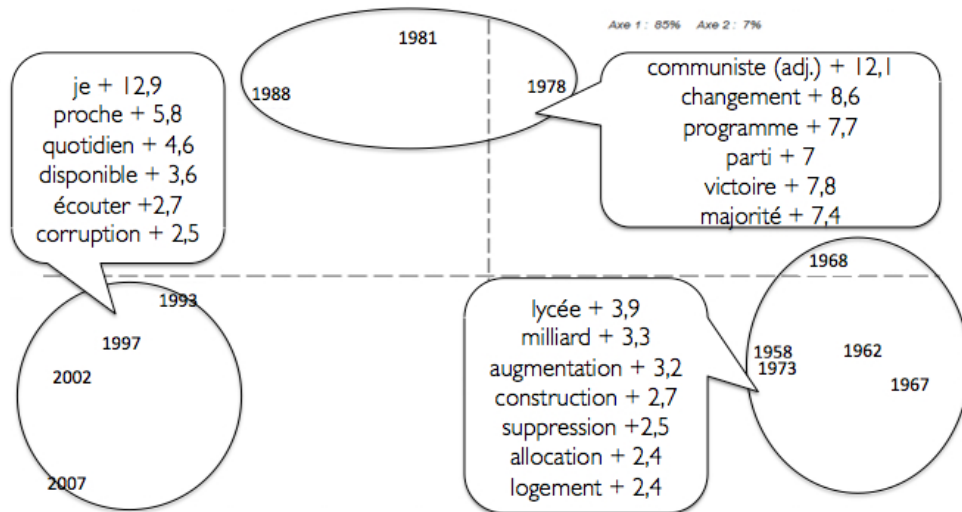
Figure 2 : Analyse factorielle du vocabulaire des Professions de foi de femmes (1958-2007)



- 14 Deux résultats importants peuvent être tirés de la lecture de la figure. D'abord, cette vue du corpus, déclinant le long d'un demi-cercle les douze scrutins – effet mathématique bien connu pour les AFC de séries textuelles chronologiques¹¹ – confirme s'il en était besoin les transformations de la parole électorale des femmes députées au fil des années, dont l'identité discursive ne saurait être pensée comme une entité immuable.
- 15 Ensuite, au delà de la contrainte continue du temps, l'AFC figure des rythmes, des ralentissements, des accélérations ou des ruptures qui caractérisent la mue langagière et donc historique et politique des professions de foi des élues. Trois rapprochements sur le plan factoriel, mis en évidence par les cercles sur la Figure 2, doivent attirer l'attention de l'analyste parce qu'ils rompent l'ordonnancement régulier des scrutins le long de la parabole attendue (i.e l'effet Guttman) du continuum historico-linguistique. En effet, les élections de 1958 à 1973 se distinguent pour se concentrer en bas à droite de la représentation factorielle ; les trois scrutins de 1978 à 1988 se détachent en haut et les textes écrits à partir de 1993 se regroupent en bas à gauche du graphique¹².
- 16 L'observation des rythmes suggérés par l'AFC (Figure 2) couplée à l'analyse fine des mots qui ont contribué à les définir permet, ensuite, de saisir les caractéristiques des modulations du genre et de ses effets au cours de la Cinquième République. Concrètement, il est possible de repérer les termes spécifiques des locutrices pour chacune des trois périodes définies par l'AFC. L'ensemble du vocabulaire des professions de foi fait alors l'objet d'une comparaison à la fois diachronique (entre les trois époques) et sexuée (femmes *versus* hommes). Les principales sur-utilisations

lexicales féminines, associées à leur score de spécificité, sont reportées sur la figure suivante (Figure 3).

Figure 3 : Principales spécificités lexicales des Professions de foi de femmes par périodes (Corpus Femmes versus Hommes) 1958-1973, 1978-1988, 1993-2007



- 17 Ces quelques entrées lexicales suffisent à rendre compte de la diversité des identités politiques produites par les élues. En composant avec les normes traditionnelles du genre en politique, les candidates projettent des images politiques hétérogènes, entre féminités traditionnelles et neutralité masculine.
- 18 Les mots qui caractérisent les proclamations électorales des *happy few* du début du régime, tels « milliard », « augmentation » ou « suppression », confèrent aux locutrices le statut de conceptrices de politiques publiques, connu pour être l'une des conceptions typiques des rôles parlementaires¹³. Ce discours, donnant des gages aux représentations traditionnelles du métier de député.es, puise toutefois sa légitimité dans une réactivation implicite de références aux féminités admises. Les candidates s'expriment avant tout au sujet de domaines dans lesquels l'expertise féminine est reconnue : l'éducation (« lycée »), le « logement » ou encore les « allocations », pour l'essentiel, familiales. Les professions de foi des premières entrantes à la Chambre sous la Cinquième République performant ainsi des identités hybrides, répondant à la fois aux représentations du « bon parlementaire » tout en inscrivant, de façon implicite, l'action du côté des champs d'action politiques féminins historiques (Sineau 2011).
- 19 Les termes qui signent les documents électoraux de la génération des élues de gauche qui perce à partir de 1978 tranchent effectivement avec la tonalité des premiers scrutins. Elues dans des périodes particulièrement politisées (montée de l'opposition de gauche, puis alternance au sommet de l'Etat), les impétrantes de 1978, 1981 et 1988 semblent autorisées, plus que leurs devancières, à inscrire leurs promesses de représentation dans les cadres d'un discours partisan national, subsumant en partie les catégories structurantes de la légitimation du féminin en politique. Aussi, utilisent-elles un vocabulaire inédit, dans des proportions remarquables. Aux premiers rangs des termes qui qualifient la parole des femmes, « communiste », « changement », « programme », « parti », etc. sont partagés avec les hommes de leur époque. Dans des discours fortement contraints par des enjeux nationaux et par les mots d'ordre des

appareils partisans, les candidates performant un engagement neutre-masculin. Le recours à une rhétorique politique traditionnelle s'accompagne de la dissimulation de toute expression d'une identité féminine spécifique¹⁴.

- 20 A cet égard, la période qui commence avec la campagne de 1993 marque des transformations majeures dans la construction des identités politiques légitimes, comme le suggèrent les unités sur-utilisées par les candidates des quinze dernières années du corpus (Figure 3). Dans le contexte de dépolitisation des débats, de personnalisation de la vie politique ou des mutations profondes de la parole à l'ère des médias de masse (Lebart 2013), les futures représentantes de la nation produisent un discours autour de leur féminité non plus pensée comme un stigmate ou comme un horizon limitant (à quelques domaines de compétences par exemple) mais comme une ressource efficace dans la compétition électorale (Dulong et Matonti 2005). Cette efficacité en discours n'est rendue possible que par le développement concomitant d'un discours de la crise de la représentation (Lefebvre 2001) d'une part et l'émergence des revendications paritaires (Paoletti 2005, Lepinard 2007) d'autre part. Faisant l'objet d'appropriations plus ou moins stratégiques, ces discours permettent la production et l'usage de représentations langagières positives de féminités politiques. Ces dernières sont construites en contrepoint des masculinités politiques traditionnelles, qui s'en trouvent dévalorisées. Nombreuses sont les professions de foi du tournant du siècle à comparer implicitement les pratiques des femmes et des hommes, à l'instar de ces passages de Guinchard-Kunstler qui se qualifie par le comparatif de supériorité « plus que » ou de Dumont qui utilise le syntagme « mieux qu'un autre » pour débiter sa phrase :

Les citoyens sont à juste titre lassés des fausses promesses et de l'éloignement des élus. Ils ont le sentiment de n'être ni compris, ni même entendus. Plus à l'écoute, plus près des préoccupations quotidiennes, les femmes peuvent renouveler l'approche des problèmes. (Guinchard-Kunstler, 1997, Parti Socialiste, Doubs).
Mieux qu'un autre, je serai à l'écoute des jeunes, des familles, attentives à vos préoccupations, déterminée à bâtir un monde plus juste et plus solidaire, à construire un autre avenir pour nos enfants. (Dumont, 1997, Parti socialiste, Calvados).

- 21 Que la féminité de la locutrice soit explicitement ou non avancée dans la comparaison, il ressort de ces énoncés une valorisation inédite des qualités traditionnellement perçues comme féminines. Dans ce cadre, comme l'indique la liste des spécificités des textes de 1993 à 2007 (Figure 3), les impétrantes performant un *ethos* centré sur l'exhibition à la première personne du singulier (« je ») de compétences présumées féminines, susceptibles de rénover le lien de représentation avec les citoyen.nes. Les deux extraits de candidature reproduits ci-dessous sont des exemples caractéristiques des présentations de soi des candidates de la parité :

Parce que je suis une femme qui aime les choses concrètes, parce que chaque dossier défendu, chaque subvention obtenue, chaque famille soutenue, c'est la vie qui s'améliore. (Bredin, 1997, Parti socialiste, Seine Maritime).

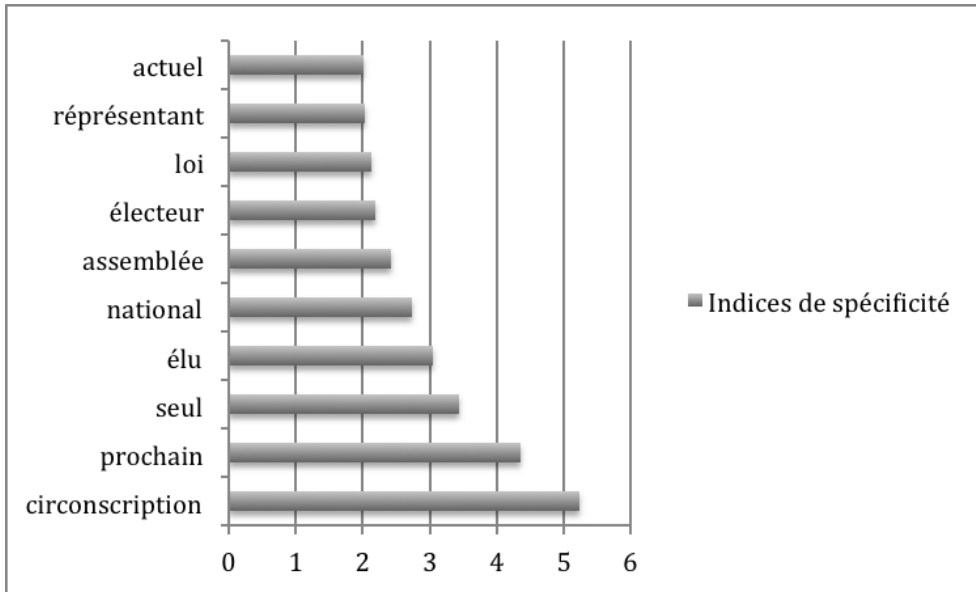
Dans les Hautes Alpes, je serai un député de proximité à votre écoute, je me battrai pour faire avancer vos projets et vos dossiers [...]. Je m'engage à travailler avec vous et pour vous dans la transparence, avec l'honnêteté, l'intégrité et la sincérité dont j'ai toujours fait preuve. Je m'engage à respecter ma parole, à être présente à vos côtés, à votre écoute, pour répondre à vos besoins et à conduire une action efficace. (Martinez, 2002, Union pour un Mouvement Populaire, Hautes-Alpes).

- 22 Conjoncturellement efficace, ce retournement du stigmatisme s'appuie toutefois sur une vision traditionnelle des femmes, comme êtres du privé, et en cela davantage capables de proximité avec le corps électoral, qui seraient dotés de qualités particulières (la moralité – lutte contre la « corruption » –, la disponibilité – « proche », « quotidien » –, l'empathie – « écouter » –). Loin de recomposer les normes de genre, les professions de foi des candidates de l'ère paritaire perpétuent et reproduisent la différence des sexes dans l'espace politique : les candidates se présentent moins comme les pairs des hommes que comme le second pôle complémentaire et différent de la paire homme-femme.
- 23 Reste que la période paritaire – et les usages du genre qu'elle a entraînés – n'a pas seulement rendu visibles les jeux sur les féminités. Elle a également contribué à révéler les masculinités, longtemps considérées à tort comme un attribut naturel et impensé, dans leurs dimensions plurielles et stratégiques (Achin, Dorlin et Rennes 2008).

3. Parité et nouvelle hétérogénéité des identités politiques masculines

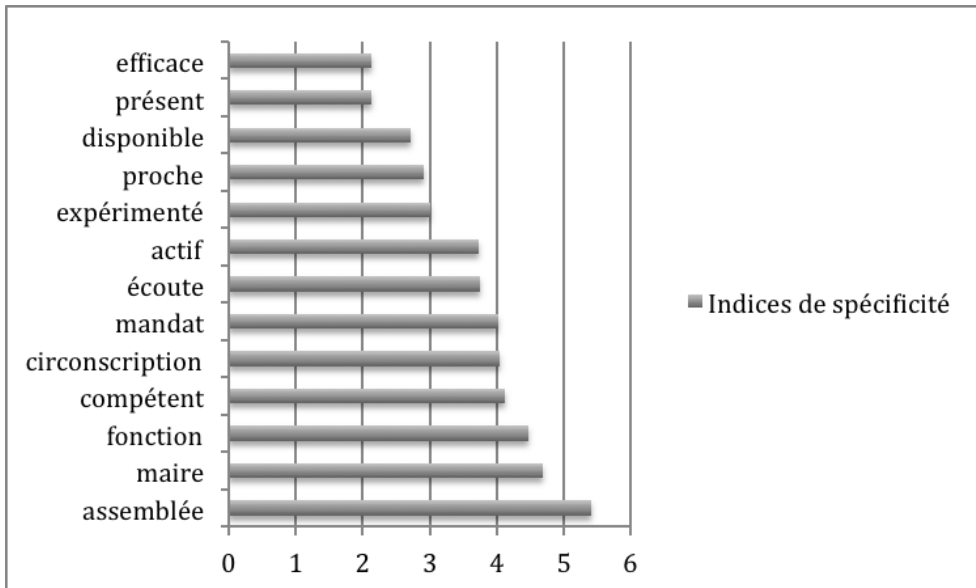
- 24 Dans le contexte paritaire, le discours politique réaffirme la différence des sexes dans un sens conservateur (Achin *et alii* 2005). Mais si l'évidence de la bipartition entre les sexes et de leur caractère complémentaire est réactivée, le genre du métier politique n'en est pas moins interrogé. Face à l'augmentation numérique des femmes et à la valorisation de valeurs et de pratiques dites féminines, les représentations des masculinités politiques légitimes sont contraintes de se repositionner. Elles perdent leur statut de privilège implicite pour devenir elles aussi un enjeu du discours (Achin et Dorlin 2008).
- 25 L'environnement co-occurentiel du mot « député », fréquemment utilisé pour exprimer les représentations des rôles politiques que les candidat.es promettent d'endosser une fois élu.es (dans le cadre de phrases telles « je serai un député qui [...] »), explicite les transformations à l'œuvre dans le discours des hommes. En 1993, la désignation du mandat de parlementaire dans les professions de foi des locuteurs s'articule à un vocabulaire essentiellement institutionnel (Figure 4) : le « député » est l'« élu » d'une « circonscription » ou un « représentant » à l'Assemblée nationale chargé d'une responsabilité législative (« loi »).

Figure 4 : Co-occurents de « député » dans les professions de foi des hommes élus en 1993



- 26 Le profil co-occurentiel du même mot « député » dans les candidatures de 2007 est sensiblement différent (Figure 5). Il signale les mutations des identités politiques masculines au tournant du siècle.

Figure 5 : Co-occurents de « député » dans les professions de foi des hommes élus en 2007



- 27 Deux évolutions des masculinités politiques sont informées par les mots associés à « député » dans les proclamations des hommes. D'une part, dans un contexte de critique du verbiage, de la technicité ou de la conflictualité politiques, les prétendants à la députation tendent à renouer avec des fonctions relationnelles, héritières des notabilités (masculines) du métier politique. Les futurs élus cherchent à se rapprocher de leurs administré.es en faisant valoir leur implication dans la « circonscription », leur « mandat » local ou encore leur lien avec les élites sur les territoires. C'est ainsi, à titre

d'exemple significatif du discours des candidats de 2007, que Ginesta met en avant ses relations dans le Var :

Un député doit aussi être un homme de terrain, proche des habitants de sa circonscription. Les liens privilégiés et amicaux qui m'unissent aux maires de ma circonscription nous permettent à tous de mieux répondre aux attentes de nos concitoyens, et à nos communes d'évoluer harmonieusement par des actions concertées et coordonnées répondant aux intérêts et aux souhaits de chacun. (Ginesta, 2007, UMP, Var).

- 28 D'autre part, le graphique ci-dessus montre la captation par les hommes de termes sur-utilisés à partir de 1993 par les candidates pour lexicaliser leur promesse de représentation et se légitimer. L'usage remarquable de mots renvoyant à des compétences féminines produit une hybridation des masculinités parlementaires inédite sous la Cinquième République. Par l'emploi de termes tels « écoute », « proche » ou « disponible », les locuteurs font preuve d'une adaptation stratégique au changement : ils captent en leur faveur les traits qui se sont révélés valorisants pour les nouvelles entrantes en politique. Le capital politique des hommes en ressort renforcé : ces derniers peuvent en effet bénéficier de leur capital d'établis (et se présenter comme « expérimenté[s] ») tout en adoptant les ressources contingentes développées par les femmes, qui elles se voient, en conséquence, privées de leur vertus distinctives. Ainsi, par exemple, Rousset, candidat en 2007 en Gironde, peut-il se présenter à la fois comme « pleinement mobilisé, compétent et expérimenté » et désireux « de faire de la politique autrement dans le dialogue et la proximité ». Ces masculinités féminisées fonctionnent comme l'une des ressources électoralement rentables pour les candidats élus à l'ère paritaire. Surtout, elles témoignent des modalités du maintien des hiérarchies entre les sexes à la faveur des hommes : les identités masculines changent pour se conserver et perpétuer leur position dominante dans le champ politique (Guionnet 2013, Arambourrou 2014).

Conclusion

- 29 En politique, comme ailleurs, le genre précède et crée le(s) sexe(s) (Delphy 2001) et s'inscrit pour cela dans des matérialités discursives (Marignier 2016). À partir de quelques saillances lexicales et co-occurentielles, cet article a étudié les modalités de performance des identités genrées des acteurs/trices politiques contemporains.
- 30 En synchronie, l'examen statistique du corpus a fait émerger les permanences, minimales mais solides au regard de l'exigence mathématique du traitement qui les a repérées, de la construction asymétrique et inégalitaire des catégories « femme » et « homme » et des valeurs qui leur sont associées dans les discours électoraux. Si la « masculinité privilège » se confond longtemps avec les représentations légitimes du mandat politique, là où la féminité incarne l'altérité et l'hétérogénéité par excellence, l'analyse de la parole des candidat.es dans les trois contextes historico-discursifs de la République a révélé les recompositions de la différence des sexes en jeu dans les pratiques politiques. La période paritaire est à ce titre une période de déstabilisation originale : les candidates parviennent à retourner le stigmatisme historique de la féminité en politique en la présentant comme un remède à la crise de la représentation. Si ce discours a pour effet pervers de réactiver le dogme de la complémentarité des sexes, il conduit à mettre un terme à la masculinité privilège, qui critiquée ou ringardisée, doit trouver les moyens discursifs de se resignifier comme une ressource. Pour ce faire, les

élus s'approprient les mots sur-utilisés par les femmes pour se distinguer. Ce phénomène, observé lors des dernières élections du corpus, suggère que plus que jamais le genre fonctionne comme un langage pour s'imposer : hommes et femmes tendent à ajuster leur projection identitaire sur le continuum et l'intrication des féminités et des masculinités en fonction de leur *ethos* préalable, du contexte ou encore de leurs adversaires.

BIBLIOGRAPHY

- ACHIN, C., *et alii*, (dir.), (2005), *Sexe, genre et politique*. Paris : Economica.
- ACHIN, C., (2005), « Un “métier d'hommes” ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation ». *Revue française de science politique*, 55/3, 477-499.
- ACHIN, C., DORLIN, E. & RENNES J. (2008), « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques ». *Raisons politiques*, 31/3, 5-17.
- ACHIN, C., & DORLIN, E., (2008), « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président ». *Raisons politiques*, 31/3, 19-45.
- ACHIN, C. & BARGEL, L., (2013), « “Montrez ce genre que je ne saurais voir”. Genre, sexualité et institutions dans la présidentielle de 2012 ». *Genre, Sexualité et Société* Hors Série 2, [en ligne : <http://gss.revues.org/2633>].
- ACHIN, C., & BERENI, L., (dir.), (2013), *Dictionnaire genre et science politique*. Paris : Presses de Sciences po.
- ARAMBOUROU, C., (2014), *Les masculinités du métier politique : contribution à l'étude des logiques de production du genre en politique au temps de la parité*, Thèse de doctorat soutenue à Bordeaux sous la direction de M. Paoletti [en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01407347>]
- AUSTIN, J., (1970), *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- BONHOMME, M., (2016), « Discours présidentiels et de présidentielles ». *Mots. Les langages du politique*, 112/3, 21-27.
- BONNAFOUS, S., (2003), « Femme politique : une question de genre ». *Réseaux*, 120/4, 119-145.
- BUTLER, J., (2005), *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*. Paris : Éditions La Découverte.
- BUTLER, J., (2009), *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du “sexe”*. Paris : Amsterdam.
- CAYROL, R., PARODI, J.-L. & YSMAL, C. (1973), *Le député français*. Paris : Armand Colin.
- CIBOIS, P., (1983), *L'analyse factorielle des correspondances*. Paris : Presses universitaires de France.
- CONNELL, R.W., (1995), *Masculinities*. Berkeley : University of California Press.

- COSTA, O. & KERROUCHE, E. (2007), *Qui sont les députés français ? Enquête sur une élite inconnue*. Paris : Presses de Sciences po.
- COULOMB-GULLY, M. & RENNES, J., (2010), « Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française gender blind ». *Mots. Les langages du politique*, 94, 175-182.
- COULOMB-GULLY, M., (2016), *Femmes en politique, en finir avec les seconds rôles*. Paris : Belin.
- DELPHY, C., (2001), *Penser le genre. L'ennemi principal*, T2. Paris : Éditions Syllepse.
- DULONG, D., & MATONTI, F., (2005), « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne ». In J. LAGROYE, J. LEHINGUE & F. SAWINSKI (dir), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*. Paris : Presses universitaires de France.
- FRAISSE, G., (1995), *Muse de la raison ? Démocratie et exclusion des femmes en France*. Paris : Gallimard.
- GUARESI, M., (2015a), *Parler au féminin. Les professions de foi des député-e-s sous la Cinquième République (1958 - 2007)*. Thèse de doctorat, Université de Nice Sophia Antipolis, sous la direction de D. Mayaffre et de J.-P Pellegrinetti.
- , (2015b), « Les thèmes dans le discours électoral de candidature à la députation sous la Cinquième République. Perspective de genre (1958-2007) ». *Mots. Les langages du politique*, 108, 15-37.
- , (2018, à paraître), « Dire le genre en politique. Traces et performances genrées dans les professions de foi électorales des député-e-s sous la Cinquième République (1958-2007) ». In C. BARD & F. LE NAN (dir), *Les marques du genre*. Paris : CNRS Editions.
- GRECO, L., (2014), « Recherches linguistiques sur le genre. Bilan et perspectives ». *Langage & Société*, 148/2.
- GUILHAUMOU, J., (2006), *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- GUIONNET, C., (2013), « Fluctuation et légitimation des ressources politiques : ce que nous apprennent les études sur le genre ». In M. GATEAU, M. NAVARRE & F. SCHEPENS (dir.), *Quoi de neuf depuis la parité ? Du genre dans la construction des rôles politiques*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 19-37.
- LEBART, C., (2013), *L'ego-politique. Essai sur l'individualisation du champ politique*. Paris : Armand Colin.
- LEFEBVRE, R., (2001), « Rhétorique de la proximité et crise de la représentation », *Cahiers Lillois d'économie et de sociologie*, 5-36, 111-132.
- LEPINARD, É., (2007), *L'égalité introuvable. La parité, les féministes et la République*. Paris : Presses de Science po.
- NEE, É., et alii (dir.), (2017), *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- MARIGNIER, N., (2016), *Les matérialités discursives du sexe. La construction et la déstabilisation des évidences du genre dans les discours sur les sexes atypiques*. Thèse de doctorat, Université Paris 13, sous la direction de L. Greco et de M.-A. Paveau.
- MAYAFFRE, D., (2003), « Dire son identité politique. Le discours politique au XX^e siècle ». *Les Cahiers de la Méditerranée*, 66, 247-264.

- MAYAFFRE, D., (2004), « Analyse du discours politique et logométrie : point de vue pratique et théorique ». *Langage & société*, 114, 94-121.
- MAYAFFRE, D., (2008), « De l'occurrence à l'isotopie. Les co-occurrences en lexicométrie ». In M. VALETTE (éd.) *Textes, documents numériques, corpus. Pour une science des textes instrumentée. Sémantique & Syntaxe*, 9, 53-72.
- METWALLY, H., (2017), *Les thèmes et le temps dans Le Monde Diplomatique (1990-2008)*. Thèse de doctorat de Sciences du langage, soutenue à l'Université Nice Côte d'Azur le 11 décembre 2017.
- MICHARD, C., (1996), « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique ». *Mots. Les langages du politique*, 49, 29-47.
- MICHEL, L., (2017), « Le “masculin culturel”, un pied de nez au “masculin générique” ». In M. VADOT, F. ROCHE, & C. DAHOU (dir.), *Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives*. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée.
- PAOLETTI, M., (2005), « Les effets paritaires sur la proximité ». In C. LE BART & R. LEFEBVRE, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 129-143.
- POUDAT, C., & LANDRAGIN, F., (2017), *Explorer un corpus textuel : Méthodes, pratiques, outils*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- PROST, A., (1974), *Le vocabulaire des proclamations électorales (1881, 1885, 1889)*. Paris : Presses universitaires de France.
- RASTIER, F., (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris : Presses universitaires de France.
- RIOT-SARCEY, M., (dir.), (2005), *Démocratie et représentation*. Paris : Kimé.
- SALEM, A., « Les séries textuelles chronologiques ». *Histoire & Mesure*, VI-1/2, 149-175.
- SINEAU, M., (2011), *Femmes et pouvoir sous la Cinquième République. De l'exclusion à l'entrée dans la course aux présidentielles*. Paris : Presses de Sciences po.
- SENAC, R., (2015), *L'égalité sous conditions. Genre, parité, diversité*. Paris : Presses de Sciences po.

NOTES

1. La loi constitutionnelle du 8 juillet 1999 permet l'adoption des lois « sur la parité ». La première est promulguée le 6 juin 2000.
2. Depuis juin 2017, les femmes sont 38,8 % à l'Assemblée nationale, elles étaient 26,9 % dans l'hémicycle et 22,1 % au Sénat jusque là. Si les conseils municipaux, départementaux et régionaux comptent près de 50 % de femmes (en raison de leurs désignations aux scrutins de liste alternant une femme/un homme), leurs exécutifs restent peu féminisés : on ne compte que 10 % de présidentes de conseils départementaux, 17 % de présidentes de région ou 16 % de mairesses.
3. Le genre comme une « grammaire » signifiant les rapports de pouvoir entre les sexes dans la sphère politique est le postulat fort de notre thèse, à laquelle nous nous permettons de renvoyer les lectrices/teurs. (Guaresi 2015a).
4. Si notre approche du genre s'inscrit davantage dans l'analyse du discours et du symbolique, il ne s'agit pas pour autant de nier la réalité sociale des hiérarchies de sexes. Au contraire, nous plaidons en faveur d'une intrication nécessaire entre l'étude du fait social et celle de sa dimension discursive. Pour le dire avec Judith Butler, nous pensons que « le langage à la fois est et se réfère à ce qui est matériel et ce qui est matériel n'échappe jamais complètement au processus par lequel il est signifié » (Butler 2009 : 68).

5. Précisément, le corpus rassemble la quasi-exhaustivité des professions de foi de 1^{er} tour – conservées aux Archives de l'Assemblée nationale dans le *Barodet* depuis 1881 – des candidates élues aux élections législatives tenues au scrutin uninominal majoritaire (l'élection de 1986 au scrutin de liste est écartée ne permettant pas l'analyse de la variable « sexe » de chaque candidature). L'échantillon de textes d'hommes a été sélectionné selon une logique chronologique, politique et géographique : pour un texte de femme élue a été retenu un texte d'homme élu à la même date, dans la même zone géographique et appartenant au même bord politique. Par là, on visait à limiter le poids d'autres variables que celle du sexe des locuteurs/trices, dont on entend questionner le rôle dans les éventuelles saillances discursives repérées dans le corpus. L'ensemble compte 511166 occurrences.

6. Encore peu souvent étudiée en soi et pour soi, la profession de foi a toutefois fait l'objet de travaux importants depuis (Prost 1974). Pour une revue de la littérature complète, nous renvoyons à (Bonhomme 2016).

7. En logométrie, la sur-utilisation ou la sous-utilisation d'un mot est établie par le calcul des spécificités. Il s'agit d'observer la distribution d'un mot dans un texte ou un ensemble de texte au regard de la norme d'utilisation qu'incarne le corpus. Une spécificité positive définit une sur-utilisation ; une spécificité négative dénote une sous-utilisation. Les écarts de fréquences significatives sont donnés en écarts réduits.

Le calcul des spécificités, implémenté dans Hyperbase Web (<http://hyperbase.unice.fr/>), est le suivant : $\text{Prob}(x=k) = \frac{(f! (T-f)! t! (T-t)!)}{(k! (f-k)! (t-k)! (T-f-t+k)! T!)}$ avec T = étendue du corpus ; t = étendue du texte (i.e. du sous-corpus, par exemple les textes des femmes) ; f = fréquence du mot dans le corpus ; k = fréquence du mot dans le texte.

Pour une analyse globale des signatures lexicales et thématiques des candidatures féminines en synchronie, nous renvoyons à (Guaresi 2015b).

8. Le mode de calcul hypergéométrique implémenté dans Hyperbase Web est utilisé ici. Soit s = nombre de paragraphes, f = fréquence du mot-pôle dans le texte, g = fréquence du mot co-occurent dans le texte et k = co-occurrence observée. Alors : $\text{Prob}(x=k) = \frac{(f! (s+g)! g! (f+s)!)}{(k! (f-k)! (g-k)! (s+k)! (f+g+s)!)}$.

Des analyses co-occurentielles ont été menées successivement sur les formes graphiques « femme.s » et « homme.s » au singulier et au pluriel et ont donné des résultats convergents avec ceux présentés en Figure 1. Dans un souci de clarté, nous avons choisi de ne reproduire dans cet article que les listes de lemmes co-occurents.

9. Les termes institutionnels tels « député », « sénateur » ou « parlementaire » apparaissent dans le profil co-occurentiel de « femme » pour deux raisons. Certaines locutrices accolent la mention de leur sexe à la désignation du mandat – qui n'est pas grammaticalement féminisé – pour rendre visible leur féminité derrière le « générique neutre » masculin (par exemple, Prin (1967, Parti communiste) écrit : « Député-femme, la seule du Pas-de-Calais, des milliers de familles ont eu recours à Jeannette Prin [...] »). D'autre part, des candidates du début du corpus font valoir leur parcours exceptionnel de femme en politique à l'image de Thome Patenôtre (1958, Entente démocratique, Seine-et-Oise) qui déclare : « Le programme que je viens de vous résumer a été rédigé par une femme qui a exercé depuis 1946 les mandats de sénateur, de conseiller général et de maire ».

10. Pour un exposé de la méthode, on pourra se reporter à (Cibois 1983). Pour une application à la linguistique de corpus, on pourra lire (Poudat et Landragin 2017) ou (Née et alii 2017).

11. La représentation en arc de cercle – appelée « effet Guttman » – tend alors à rendre compte d'une évolution langagière selon un continuum temporel : ainsi un discours produit à un instant T manifeste souvent une proximité (dans sa matérialité linguistique) avec des discours antérieurs produits à $T-1$ tout en annonçant certains traits langagiers des discours produits à $T+1$. Ces proximités discursives apparaissent

comme des proximités géographiques sur le demi-cercle de l'AFC (Salem 1991). Pour un point actualisé sur la question, lire les travaux récents de Metwally (2017).

12. Pour une analyse du vocabulaire des professions de foi à l'épreuve de la chronologie de la Cinquième République, on pourra lire Guaresi (2018, à paraître).

13. Sur la typologie des rôles et identités de député.es, se reporter à (Cayrol, Parodi et Ysmal 1973) ou à (Costa et Kerrouche 2007).

14. Deux spécificités lexicales attestent toutefois de la persistance de la contrainte du genre sur les candidatures lors de ces trois scrutins : la référence plus fréquente des candidates à des soutiens (par exemple à un « ami » +2,5, souvent un homme politique, en 1978) et le traitement plus massif des enjeux féminins et/ou féministes.

ABSTRACTS

The paper gives a detailed study of the statements of principles of MP women and men candidates (700 texts) under the French Fifth Republic (1958-2007) in order to study the traces and performances of gender in political identities. First, in synchrony, it decrypts the construction of MP women's political identities as hybrid entities, trying to both give pledges to the models of the "good candidate", culturally associated with the masculine, while composing with the devalued representations of femininity in political campaigns. A second diachronic study of candidacies over fifty years – according to an endogenous chronology – complicates the approach of the heterogeneity of political femininity, in the light of three successive historical-discursive contexts. Lastly, the article examines the transformations of political masculinities at the time of parity.

A partir de l'étude quantitative et qualitative d'un vaste corpus de professions de foi électorales écrites sous la Cinquième République (700 textes), cet article propose de décrypter les traces et les performances du genre dans les identités politiques contemporaines. Un premier axe d'analyse en synchronie décrypte la construction des identités politiques des candidates à la députation comme des entités hybrides, tentant à la fois de donner des gages aux modèles du « bon candidat », culturellement associés au masculin, tout en composant avec les représentations dévaluées des féminités dans l'ordre politique. Une deuxième étude diachronique des candidatures sur cinquante années – selon une chronologie endogène au corpus – complexifie l'approche de l'hétérogénéité des féminités politiques contemporaines, à l'aune de trois contextes historico-discursifs successifs. Dans un dernier temps, l'article étudie les transformations des masculinités politiques à l'heure de la parité.

INDEX

Mots-clés: Discours électoral , Genre , Femmes politiques , Parité , Logométrie

Keywords: Election speech , Gender , Political women , Parity , Discourse Analysis

AUTHOR

MAGALI GUARESI

ccmc (ea 1193) / bcl (umr 7320)

Université Côte d'Azur.